

# MYTHES ET RÉALITÉS

SUR LE SALAIRE DES RESPONSABLES EN SERVICES ÉDUCATIFS EN MILIEU FAMILIAL (RSE)

Détails  
du calcul :

[fipeq.org/calculateur](http://fipeq.org/calculateur)

Salaire actuel  
de la RSE

12,42 \$/h

Salaire minimum demandé  
par la FIPEQ-CSQ

16,75 \$/h



Mythe

1

**Les RSE font beaucoup plus d'argent que ce que rapporte leur syndicat**

Malheureusement, ce n'est pas le cas! La FIPEQ-CSQ a réalisé une vaste enquête en utilisant les critères des ministères de la Famille et du Revenu et les déclarations de revenus de ses membres. La conclusion est implacable: pour un milieu à six enfants, la RSE gagne l'équivalent de 12,42 \$ l'heure. Pour un milieu à neuf enfants, la loi oblige la RSE à avoir une assistante avec elle. Si cette dernière est payée 16 \$ l'heure, il restera 8,41 \$ l'heure dans les poches de la RSE.



Mythe

2

**Les RSE sont comme des PME et ont des revenus d'entreprise**

En fait, les RSE sont plutôt considérées comme des travailleuses autonomes au sens de la loi. Elles reçoivent une subvention qui couvre une partie des dépenses. Les RSE doivent notamment acheter la nourriture, le matériel et certains services professionnels. Puisque ces sommes sont dépensées pour les enfants, elles ne sont évidemment pas imposées sur cette partie de la subvention, sous preuve de production de leur déclaration de revenus. Le calculateur de la FIPEQ-CSQ tient compte de cette particularité dans son calcul.



Mythe

3

**Mais elles peuvent payer leur loyer ou leur hypothèque avec la subvention!**

Pas tout à fait. Elles peuvent plutôt déduire la partie utilisée pour le service éducatif en proportion du temps d'utilisation. Cette déduction s'applique sur le prix de location OU sur les intérêts, et non pas sur le capital, d'une hypothèque. La raison de cette déduction est bien simple: il s'agit de pièces utilisées par les enfants! L'État économise énormément en confiant des places subventionnées dans des milieux familiaux puisqu'il n'a pas de dépenses d'infrastructures à assumer. Notre calculateur a pris en considération cette particularité.



Fédération  
des intervenantes  
en petite enfance  
du Québec (CSQ)

